

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 JUIN 2022**

Séance ordinaire du 6 juin 2022

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 6 juin 2022 à 20 h, à laquelle sont présents :

Madame la conseillère Annie Soutière et Messieurs les conseillers Michel Lemaire, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

2022-06-130 **Ordre du jour**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

Retrait des points	14.2	11 ^e	Rang : pavage
	14.7		Garage : système d'alarme

Le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-06-131 **Procès-verbal : mai 2022**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance tenue en mai 2022;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 mai 2022, tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-06-132 **Comptes**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 6 juin 2022;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 274 107,89 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Première période de questions

Il n'y a aucune question et aucun commentaire de la part des personnes présentes dans la salle.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 JUIN 2022**

Avis de motion **Règlement modifiant le Règlement numéro 2012-403 concernant la création d'une réserve financière pour les travaux de cours d'eau**

Monsieur le conseiller Claude Vasseur donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2022-403-1 modifiant le Règlement numéro 2012-403 concernant la création d'une réserve financière pour les travaux de cours d'eau afin d'augmenter à 200 000 \$ le montant maximal de la réserve.

Le projet de règlement 2022-403-1 est déposé et présenté.

Avis de motion **Règlement concernant les chemins, la sécurité routière et la circulation sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville**

Monsieur le conseiller Michel Lemaire donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2022-459 remplaçant le Règlement numéro 2002-330 concernant les chemins, la sécurité routière et la circulation sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville et le Règlement 94-274 relatif à la circulation des véhicules lourds.

Le projet de règlement 2022-459 est déposé et présenté.

Avis de motion **Règlement relatif au branchement public d'aqueduc ou d'égout**

Monsieur le conseiller Mario Daigneaut donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2022-460 concernant le branchement public d'aqueduc ou d'égout.

Le projet de règlement 2022-460 est déposé et présenté.

Avis de motion **Règlement numéro 2022-358-14 amendant le règlement numéro 2006-358 relatif au zonage afin de modifier les usages et les normes de la zone Ra-10 et les normes relatives aux garages**

Monsieur le conseiller Michel Lemaire donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2022-358-14 amendant le règlement 2006-358 relatif au zonage afin de modifier les usages et les normes de la zone Ra-10 et les normes relatives aux garages.

Le premier projet de règlement numéro 2022-358-14 est déposé et présenté.

2022-06-133 **Règlement numéro 2022-358-14 amendant le règlement numéro 2006-358 relatif au zonage afin de modifier les usages et les normes de la zone Ra-10 et les normes relatives aux garages**

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a adopté le Règlement de zonage 2006-358;

Considérant que la Municipalité a le pouvoir, en vertu de la loi, de modifier son règlement de zonage;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'adopter le premier projet de Règlement numéro 2022-358-14 amendant le Règlement numéro 2006-358 relatif au zonage afin de modifier les usages et les normes de la zone Ra-10 et les normes relatives aux garages.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 JUIN 2022**

Règlement 2022-358-14 : assemblée publique de consultation

Une assemblée publique de consultation sera tenue à la salle du Conseil le lundi 4 juillet prochain à 19 h 45 concernant le Règlement 2002-358-14.

Liste de la correspondance

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 6 juin 2022.

2022-06-134

Refoulement d'égout : réclamations

Considérant le refoulement d'égout survenu en mars dernier dans 2 résidences du rang des Irlandais, soit le 578 et le 584;

Considérant que ledit refoulement a été occasionné par la présence d'asphalte dans le réseau d'égout sur la rue Principale, probablement suite aux travaux effectués par le Ministère des Transports en 2021;

Considérant que les assureurs des propriétaires des 2 résidences ont remboursé les frais de remise en état des lieux;

Considérant que les propriétaires ont assumé le coût de la franchise de leur assurance;

Considérant que les membres du Conseil désirent rembourser le coût des franchises aux propriétaires concernés;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'émettre un chèque de 300 \$ aux propriétaires du 578, rang des Irlandais et un chèque de 500 \$ aux propriétaires du 584, rang des Irlandais à titre de remboursement des franchises.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-06-135

Comité Pro-Piste : installation d'un panneau

Considérant la demande d'autorisation reçue le 17 mai 2022 du Comité Pro-Piste pour l'installation d'un panneau sur la piste cyclable La Montérégiade;

Considérant que les membres du Conseil sont favorables à la demande;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'entériner l'autorisation donnée au Comité Pro-Piste pour l'installation d'un panneau sur la piste cyclable.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-06-136

Nature Action Québec : demande d'Appui dans le cadre du programme Fonds régions et ruralité (FRR) volet 1

Considérant que le Gouvernement du Québec dans le *Plan d'action pour un tourisme responsable et durable 2020-2025* a entamé un virage d'importance pour l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement, de déplacements repensés, écologiques et bénéfiques pour la santé en préconisant les axes d'intervention suivants, soit de favoriser les moyens de transport

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 JUIN 2022**

durables, de développer le tourisme de nature dans une approche d'écotourisme, ainsi que de promouvoir un tourisme bénéfique pour les individus et respectueux des collectivités;

Considérant que Nature-Action Québec (NAQ) croit au développement du transport actif et du tourisme durable en Montérégie et que le travail réalisé dans le projet du Registre a permis de réunir les acteurs du milieu d'identifier, de caractériser et de cartographier certains milieux naturels présents sur le territoire de cinq (5) territoires (MRC de Roussillon, Marguerite-D'Youville, Pierre-de-Saurel, Vallée-du-Richelieu et L'Agglomération de Longueuil) sur une carte interactive disponible gratuitement;

Considérant que le projet soumis pour financement au programme FRR-MAMH volet 1 veut poursuivre l'intégration des sites naturels ailleurs en Montérégie, et ce afin de créer des opportunités de développement de connexions des milieux naturels, de circuits touristiques ou de parcours de mobilité active;

Considérant que l'agrandissement du Registre Desjardins du patrimoine naturel, paysager et agricole permet de mettre en valeur les milieux naturels dans une démarche participative et objective, de même que ce projet propose aux municipalités des pistes de bonifications des milieux naturels dans un souci de rayonnement régional et dont les retombées sur le milieu sont indéniables;

Considérant que NAQ sollicite l'appui des partenaires du Registre 1 qui ont participé à l'analyse des sites inscrits afin de demander un financement au programme provincial du *Fonds régions et ruralité (FRR)* afin de poursuivre l'intégration des sites naturels selon des critères basés sur l'écologie, l'aspect socio-culturel et touristique dans les MRC suivantes : Acton, Beauharnois-Salaberry, Haut-Saint-Laurent, Les Jardins-de-Napierville, Les Maskoutains, de Rouville, Vaudreuil-Soulanges et Haut-Richelieu;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'appuyer la demande de subvention présentée par Nature-Action Québec (NAQ) au programme *Fonds régions et ruralité (FRR) volet 1* pour l'agrandissement du Registre Desjardins du patrimoine naturel, paysager et agricole, par l'entremise de la méthodologie développée en concertation avec les partenaires du milieu, les sites naturels situés dans les territoires des MRC Acton, Beauharnois-Salaberry, Haut-Saint-Laurent, Les Jardins-de-Napierville, Les Maskoutains, de Rouville, Vaudreuil-Soulanges et Haut-Richelieu.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-06-137

Fondation Les Foyers Farnham : don 2022

Considérant la demande de don pour le tournoi de golf de la Fondation Les Foyers Farnham;

Considérant que les sommes sont prévues au budget 2022;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 200 \$ à la Fondation Les Foyers Farnham à titre de don pour l'année 2022.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 JUIN 2022**

2022-06-138

**Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. :
demande de commandite**

Considérant la demande de commandite du Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. pour ses activités 2022;

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du document expliquant les diverses commandites et ont choisi la commandite « or »;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 1 500 \$ au Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-06-139

**Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. :
installation d'un chapiteau du 3 au 8 août 2022**

Considérant la demande d'autorisation du Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. pour l'installation d'un chapiteau sur le terrain des loisirs et l'utilisation du chalet du 3 au 8 août prochain pour la tenue de spectacles;

Considérant que les membres du Conseil sont favorables à la demande sous condition d'une cohabitation harmonieuse avec le camp de jour qui utilise aussi le terrain des loisirs et le chalet à ces dates;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser l'installation d'un chapiteau sur le terrain des loisirs et l'utilisation du chalet du 3 au 8 août.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Crèmerie mobile : suivi du dossier

Les membres du Conseil sont informés que la propriétaire de la crèmerie mobile a pris entente avec la Fabrique pour l'installation temporaire de son véhicule dans le stationnement face à l'église et que le permis de la Municipalité a été émis (réf. résolution 2022-05-109).

Rapport financier et rapport du vérificateur 2021

Le rapport financier incluant le rapport du vérificateur ainsi que le *Sommaire de l'information financière consolidée* pour l'exercice financier 2021 préparés par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton sont déposés.

Les documents seront publiés sur le site Internet de la Municipalité.

Rapport aux citoyens

Monsieur Bonvouloir, maire, fait rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur. Le rapport sera publié dans le prochain bulletin municipal et sur le site Internet de la Municipalité.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 JUIN 2022**

2022-06-140 **Société canadienne de la Croix-Rouge : amendement à l'entente de service**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance de *l'Amendement no. 1 de l'entente de service aux sinistrés* de la Société canadienne de la Croix-Rouge;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'approuver l'amendement et d'autoriser Monsieur Patrick Bonvouloir, maire, et Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, à signer l'amendement, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;
- d'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 264,78 \$ à la Société canadienne de la Croix-Rouge à titre de contribution 2022/2023.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-06-141 **Georges Lareau et Fils : ratification de l'entente**

Considérant qu'une conférence de règlement à l'amiable a été tenue par le juge Paul-Marcel Bellavance le 17 mai 2022 dans le dossier Georges Lareau et Fils inc contre la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville et qu'à cette occasion, les parties en sont venues à un commun accord afin de régler à l'amiable le litige;

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance de l'entente de transaction et quittance signée le 17 mai 2022 par Monsieur Patrick Bonvouloir, maire, au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;

Considérant que la Municipalité s'est engagée à verser la somme de 25 000 \$ à titre d'indemnité résultant de la résiliation du contrat de déneigement pour les saisons 2018-2019 et 2019-2020;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- de ratifier l'entente et d'autoriser le paiement d'une somme de 25 000 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-06-142 **Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes**

Considérant la lettre datée du 18 mai 2022 de la MRC du Haut-Richelieu ayant pour objet « Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes – Procédures 2022 »;

Considérant que la Municipalité doit transmettre, s'il y a lieu, à la MRC du Haut-Richelieu, au plus tard le 4 juillet 2022, la liste des immeubles en prévision de la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales fixées au 20 octobre 2022;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'autoriser la préparation de la liste des immeubles pour lesquels les taxes antérieures à 2022, pour un montant supérieur à 100 \$, n'ont pas encore été payées;
- d'autoriser la transmission de la liste à la MRC du Haut-Richelieu au plus tard le 4 juillet 2022;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 JUIN 2022**

- d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à ne pas inscrire sur la liste les immeubles pour lesquels elle aura reçu des chèques postdatés encaissables au plus tard le 9 décembre 2022 couvrant les taxes municipales antérieures à 2022, les intérêts et les frais calculés en date du dernier chèque postdaté, ceci ne s'appliquant pas aux immeubles pour lesquels l'encaissement d'un chèque a causé des problèmes antérieurement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-06-143

Bâtiments municipaux : entretien ménager

Considérant que Monsieur Éric Lévesque de Les Services E-R-L enr, a indiqué vouloir renouveler le contrat d'entretien ménager des bâtiments municipaux jusqu'au 31 décembre 2023;

Considérant l'offre de service reçue;

Considérant que par la résolution 2022-05-113 la Municipalité a autorisé la parution d'une offre d'emploi;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- de rescinder la résolution 2022-05-113;
- d'octroyer le contrat à Monsieur Éric Lévesque, de Les Services E-R-L enr., selon les termes de son offre de service reçue le 17 mai 2022, pour un montant de 1 500 \$ plus taxes par mois, jusqu'au 31 décembre 2023.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-06-144

Borne d'incendie – montée des Écossais : rehaussement

Considérant que la borne d'incendie située sur la montée des Écossais doit être rehaussée;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'octroyer le contrat à B. Frégeau et Fils inc., selon les termes de la soumission datée du 1^{er} juin 2022, au montant de 1 995 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-06-145

Pavage 2022 : confirmation du contrat

Considérant que par la résolution 2022-05-117 la Municipalité a accordé le contrat pour la réalisation de pavage sur 9 rues existantes au plus bas soumissionnaire conforme pour un montant maximal de 500 000 \$ incluant les taxes;

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du document d'analyse des soumissions préparé par FNX innov;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 JUIN 2022**

- de confirmer l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit MSA Infrastructure inc. pour un montant de 383 372,65 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-06-146 **Pavage 2022 : service durant la construction et contrôle qualitatif des travaux**

Considérant que les membres du Conseil désirent octroyer un contrat de service durant la construction et le contrôle qualitatif des travaux dans le dossier de pavage de 9 rues de la Municipalité;

Considérant l'offre reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'octroyer le contrat à FNX innov, selon les termes de l'offre de service datée du 19 mai 2022, pour un montant de 8 556 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-06-147 **Porte de garage : ajustement de prix**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ajustement de prix à la hausse pour le contrat octroyé à Empreinte Alternative pour l'achat et l'installation d'une nouvelle porte au garage municipal (réf. résolution 2022-02-049);

Considérant que la soumission reçue avant l'octroi du contrat indiquait déjà un montant de 1 000 \$ *Pour éventuelles surprises pendant l'exécution des travaux, ajustement des coûts sur la facture Finale;*

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- de refuser l'ajustement de prix et de maintenir le montant accordé pour la réalisation des travaux au montant de 5 396,52 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-06-148 **Fauchage : ajustement de prix**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du document concernant un ajustement de 7 % (122 \$) à la hausse pour la première coupe de fauchage 2022 en raison de l'augmentation du prix du diesel;

Considérant que l'ajustement de prix a été transmis avant le début des travaux;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'accepter l'ajustement de prix.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-06-149 **Scellement de fissures**

Considérant que les membres du Conseil désirent procéder au scellement de fissures sur différents chemins;

Considérant la soumission reçue;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 JUIN 2022**

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser les travaux de scellement de fissures pour un montant maximal de 5 175 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Chemin de la Grande-Ligne

Les membres du Conseil sont informés, qu'après vérification, la partie du chemin de la Grande-Ligne mesurant environ 0,48 km indiquée comme appartenant à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville au document *Inventaire du réseau routier*, daté du 1^{er} avril 1993 et préparé par le Ministère des Transports, est située dans les faits sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir.

2022-06-150

Station de pompage : nettoyage

Considérant que le nettoyage de la station de pompage et de puisards était nécessaire;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'entériner le contrat donné à Enviro 5 pour le nettoyage de la station de pompage pour un montant maximal de 2 500 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-06-151

856 à 862, rang Double : entrée de service

Considérant la demande pour la construction d'un branchement public d'aqueduc et d'égout pour desservir l'immeuble situé au 856 à 862, rang Double;

Considérant la soumission reçue;

Considérant que le coût des travaux est entièrement à la charge du propriétaire de l'immeuble;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'octroyer le contrat de construction du branchement public à B. Fréreau et Fils inc., selon les termes de la soumission datée du 24 mai 2022, au montant de 24 500 \$ plus taxes;
- d'exiger du propriétaire de l'immeuble un dépôt équivalent à 100 % du contrat accordé, et ce, avant la confirmation du contrat à B. Fréreau et Fils inc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

934, rang Double : prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout

Les membres du conseil ont reçu copie de la demande de prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout pour desservir l'immeuble situé au 934, rang Double. La Municipalité informera le demandeur que les coûts de réalisation des travaux sont entièrement à la charge du propriétaire de l'immeuble et sont

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 JUIN 2022**

estimés à 435 000 \$. La Municipalité donnera suite au dossier après réception d'une confirmation du maintien de la demande.

2022-06-152 **Viridis : essai de pompage de boue municipale**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du courriel de Viridis environnement pour effectuer des essais de pompage de boue municipale, et ce, gratuitement;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser Viridis environnement à effectuer les essais de pompage de boue municipale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-06-153 **Réservoir : mise à niveau d'équipement (nouvelle soumission)**

Considérant la résolution 2022-05-121 accordant à Suez environnement le contrat de la mise à niveau de l'installation Mangazur au réservoir;

Considérant que Suez environnement a constaté une erreur dans la soumission transmise et qu'un ajustement de prix est nécessaire;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- de rescinder la résolution 2022-05-121 et d'octroyer le contrat à Suez environnement, selon les termes de la nouvelle soumission datée du 1^{er} juin 2022, pour un montant de 7 333 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-06-154 **Office d'habitation de Brome-Missisquoi : budget révisé 2022**

Considérant le budget révisé 2022 daté du 28 mars 2022 de l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi qui porte à 13 621 \$ la quote-part de la Municipalité;

Considérant que la contribution de la Municipalité correspond à 10 % du déficit prévu;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'approuver le budget 2022 révisé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-06-155 **Rang Double (lot 4 390 225) : demande d'autorisation à la CPTAQ**

Considérant que par la résolution 2022-04-099 la Municipalité a appuyé la demande à la CPTAQ pour l'aliénation du lot 4 390 225;

Considérant que la demanderesse, Ferme des Sillons inc., a présenté une demande d'autorisation révisée à la Commission de protection du territoire agricole pour l'aliénation du lot 4 390 225 du Cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 52,11 ha;

Considérant que le lot visé est situé dans la zone agricole (A-4), selon le plan de zonage de la Municipalité;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 JUIN 2022**

Considérant que la demanderesse conserverait les lots 6 198 048, 1 716 204 et 1 714 265, d'une superficie approximative de 98,33 ha et aliénerait le lot 4 390 225 d'une superficie approximative de 52,11 ha;

Considérant que les lots 6 198 048 et 4 390 225 se situent dans la municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;

Considérant que la demande est conforme à la réglementation municipale;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- de rescinder la résolution 2022-04-099;
- d'aviser la CPTAQ :
 - que la demande est conforme aux règlements d'urbanisme de la Municipalité;
 - que la demande est appuyée par la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rapport des permis

Le rapport des permis émis pour le mois de mai 2022 est déposé au Conseil.

2022-06-156

Chalet : affiches

Considérant que les membres du Conseil désirent remplacer les panneaux d'affichage du chalet des loisirs;

Considérant les esquisses et soumissions reçues;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'accorder le contrat à Lettrage Landry pour un montant maximal de 1 555 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-06-157

Cinéma plein-air

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du projet d'activités proposées dans le cadre de l'activité Cinéma plein air 2022;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'approuver le projet proposé et d'autoriser une dépense maximale de 1 300 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-06-158

Projet aînés

Considérant le courriel reçu d'Espace Muni informant la Municipalité qu'un délai supplémentaire est accordé jusqu'au 30 juin 2022 pour utiliser la subvention accordée (réf. résolution 2021-06-717);

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du projet pour l'achat de matériel;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
6 JUIN 2022**

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'approuver le projet proposé et d'autoriser une dépense maximale de 1 650 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Camp de jour : suivi

Les membres du Conseil sont informés qu'en date du 31 mai 2022, 36 enfants sont inscrits au camp de jour estival 2022 et 25 enfants au service de garde.

Rapports du maire et des comités

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

Deuxième période de questions

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes de la salle désirant s'exprimer sur divers sujets.

2022-06-159

Levée de la séance

Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Patrick Bonvouloir, maire

Christianne Pouliot, directrice générale
et greffière-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et greffière-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Patrick Bonvouloir, maire